

Informations pratiques au pilote

En plus des règles générales en vigueur, respecte les règles locales concernant :

> l'environnement

(faune et flore : survol, zones sensibles);

> la réglementation aérienne

(limites d'altitude, horaires, zones interdites);

> l'accès et l'utilisation de ce site

(itinéraire, parkings, riverains, zones de préparation et pliage).



> Avant de partir : n'oublie jamais ta visite prévol et vérifie tes accrochages.

> En vol : observe les autres et veille à respecter les priorités.

> Pilote, tu voles sous ta propre responsabilité, quelles que soient les conditions et l'équipement de ce site !



> Comply with the French flying rules.

> Ask about and follow local ground and flying regulations.

> On the ground or during flying, be covered by third-party insurance.

> Pilots may fly on their own responsibility regardless of the weather conditions and site organization.



**En cas d'accident :
appeler le 112**

sauf dispositif local précisé.

> Soyez précis et concis.
> Donnez la position exacte de l'accidenté (nom du lieu, accessibilité, position GPS) et si possible son état supposé.

B i e n v e n u e

sur un site de la
Fédération française de vol libre
«Fais-toi plaisir et respecte ton propre niveau de pratique.»

Montaud - site FFVL 38017

Atterrissage : Montaud

Altitude 705 m
Dénivelée / décollage : 575m
5.5710° E 45.2643° N

Site très sensible.

Fermeture annuelle pour fenaion : (fermé/ouvert) sous le panneau du parking.
Stationnement obligatoire sur le parking aménagé.
Accès atterrissage uniquement pédestre.
Pas de pique-nique/gonflage.
Interdiction de survol à basse altitude des zones habitées en phase d'atterrissage.

Dangers : turbulences au dessus de l'atterro. Haies d'arbres sur trois côtés.
Construire son approche en tenant compte du vent dominant.

Ne tenir compte de la manche à air que lors de la finale.

Pour éviter la fermeture du site, respecter les 30km/h dans le centre village lors du trajet vers le décollage.

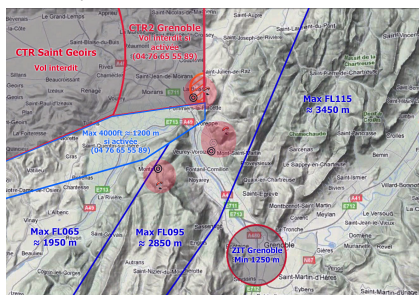
Décollage : Montaud

Altitude : 1280m
Orientation NORD-OUEST
5.5748° E 45.2447° N

La route forestière (ancienne route du tunnel de Montaud) est à déneigement naturel. Elle est tilisable de début Mai à fin Octobre.

Risques : par vent de Sud, la brise de pente se trouve sous le vent, générant de fortes turbulences (règle : ne pas voler!).
Danger par fort vent de Nord et vent d'Est.

Cross : départ en Vercors.



Gestionnaire du site :
Club FFVL Les Arcs en ciel
Site web : <https://www.lesarcsenciel.fr>
mail : contact@lesarcsenciel.fr

Informations générales

L'aile delta, le parapente et le cerf-volant acrobatique ou tractif sont les plus accessibles des sports aériens de plein air.

La FFVL compte plus de 40 000 licenciés répartis dans plus de 1000 clubs.

Elle regroupe aussi près de 560 écoles associatives et professionnelles qui défendent un label de qualité.

Ayant adopté une charte de l'environnement, la FFVL s'engage pour que le vol libre soit une activité qui respecte la nature. Spectateurs, accompagnateurs et pilotes, adoptez l'esprit de cet engagement.

Avec le soutien de ses clubs affiliés et de ses partenaires, la FFVL gère, entretient et subventionne plus de 800 sites de vol libre. Adhérer à la FFVL, c'est participer à la sauvegarde des sites.

PAS DE VOL LIBRE SANS SITES



Maison de la Liberté

**TOUT SAVOIR :
FFVL**

1, place Général Goiran
06100 Nice

Tél. 04.97.03.82.82
Fax 04.97.03.82.83

www.ffvl.fr
ffvl@ffvl.fr

Fréquence radio
de sécurité réservée
au vol libre :
143,9875 MHz
Ne l'encombrez pas inutilement !

Vous vous trouvez sur un site de vol libre, activité de pleine nature, dont certains obstacles et aménagements – naturels ou non – peuvent constituer une gêne.
La pénétration sur ce site et/ou son usage – que vous pratiquiez ou non les activités de vol libre – sont placés sous votre pleine et entière responsabilité.
Ainsi, en cas d'incident ou d'accident survenant tant à vous-même qu'aux tiers, la responsabilité du propriétaire du terrain et/ou celle de son gestionnaire ne saurait en aucun cas être engagée.